



**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES
EN SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 12 DECEMBRE 2022 A 19 H**

Délibération n°2022-39 : Approbation du Procès-verbal de la réunion du 25/10/2022 :

➤ Approuvée.

Délibération n°2022-40 : Choix de l'entreprise pour le lot n°1 (Gros-œuvre – VRD – Démolition – Carrelage) dans le cadre du marché des travaux de réhabilitation de la Mairie et de ses annexes :

➤ Approuvée.

Délibération n°2022-41 : Choix de l'entreprise pour le lot n°2 (Charpente – Couverture – Etanchéité) dans le cadre du marché des travaux de réhabilitation de la Mairie et de ses annexes :

➤ Approuvée.

Délibération n°2022-42 : Choix de l'entreprise pour le lot n°3 (Menuiseries Aluminium – serrurerie – volets roulants) dans le cadre du marché des travaux de réhabilitation de la Mairie et de ses annexes :

➤ Approuvée.

Délibération n°2022-43 : Choix de l'entreprise pour le lot n°4 (Menuiseries Bois) dans le cadre du marché des travaux de réhabilitation de la Mairie et de ses annexes :

➤ Approuvée.

Délibération n°2022-44 : Choix de l'entreprise pour le lot n°5 (Cloison – Doublage – Faux-Plafonds – Isolation) dans le cadre du marché des travaux de réhabilitation de la Mairie et de ses annexes :

➤ Approuvée.

Délibération n°2022-45 : Choix de l'entreprise pour le lot n°6 (Electricité – Contrôle d'Accès - Chauffage) dans le cadre du marché des travaux de réhabilitation de la Mairie et de ses annexes :

➤ Approuvée.

Délibération n°2022-46 : Choix de l'entreprise pour le lot n°7 (Plomberie - VMC) dans le cadre du marché des travaux de réhabilitation de la Mairie et de ses annexes :

➤ Approuvée.

Délibération n°2022-47 : Choix de l'entreprise pour le lot n°8 (Peinture – Revêtement sols souples) dans le cadre du marché des travaux de réhabilitation de la Mairie et de ses annexes :

➤ Approuvée.

Délibération n°2022-48 : Vote de la convention d'artiste en résidence :

➤ Approuvée.

Délibération n°2022-49 : Vote de deux déclarations de projets et mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme :

Déclaration de Projet 1 : Projet de bornes de recharge électrique ultra-rapide au lieudit « La Pierre Percée ».

➤ Approuvée.

Déclaration de Projet 2 : Projet de hangar au lieudit « La Butte » pour commerce de paille.

➤ Reportée.

Faÿ-Lès-Nemours, le 12/12/2022,

Le Maire,
Christian PEUTOT



30, Rue Grande 77167 Faÿ – Lès – Nemours –
Tel : 01.64.28.10.76. – Fax : 01.64.78.03.92
E-mail : mairie-de-fay-les-nemours@wanadoo.fr